

NOTE D'INFORMATION

n° 23.09 – Mars 2023

Résultats définitifs de la session 2022 du baccalauréat : des résultats en baisse après deux sessions exceptionnelles

- Avec 733 100 candidats et 666 800 bacheliers, le taux de réussite au baccalauréat 2022 est de 91,0 %. Il est de 96,0 % dans la voie générale, 90,4 % en technologique et 82,2 % dans la voie professionnelle. Il diminue faiblement dans la voie générale et plus sensiblement dans les voies technologique et professionnelle. Dans la voie professionnelle, il retrouve son niveau d'avant la crise sanitaire, mais reste au-dessus dans les voies générale et technologique. Le nombre de bacheliers est en baisse par rapport à la session 2021 de 22 200 dont 10 000 en voie professionnelle. En 2022, 79,6 % d'une génération est titulaire du baccalauréat. Cette proportion, inférieure de 3,4 points à celle de 2021, rejoint le niveau des sessions antérieures à la crise sanitaire.

Ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Auteure : Fanny Thomas, DEPP-B1
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

► Après deux sessions consécutives perturbées par la crise sanitaire, la session 2022 du baccalauréat se déroule dans un cadre réglementaire normal. Seules les épreuves d'enseignements de spécialités ont été déplacées de mars à mai, pour les voies générale et technologique.

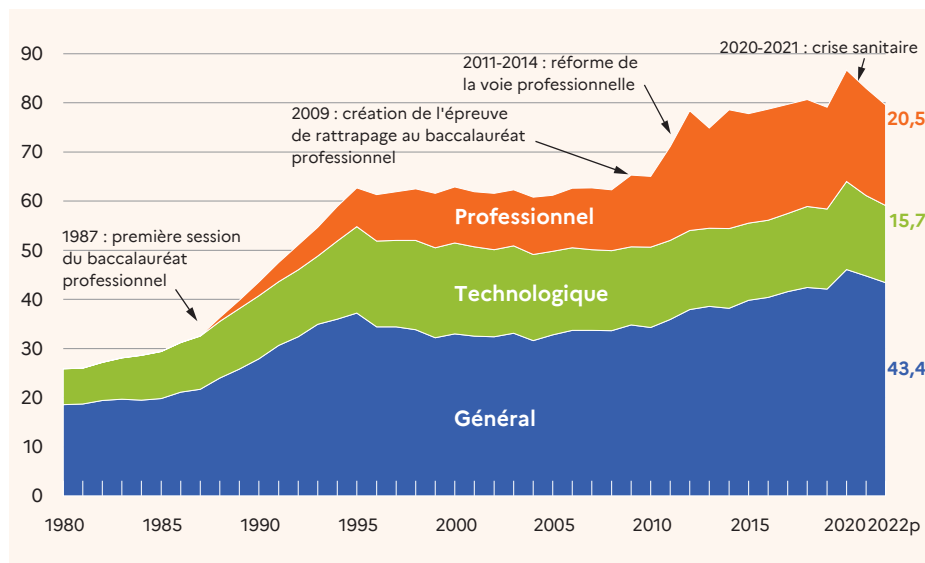
Au total, les sessions de juin et de septembre ont vu 733 100 candidats se présenter au baccalauréat en 2022, soit 2 200 de moins qu'en 2021. Cette légère baisse est portée par la voie générale et, dans une moindre mesure, par la voie professionnelle.

À la session 2022 du baccalauréat, 79,6 % d'une génération est titulaire du diplôme. Cette proportion, inférieure de 3,4 points à celle de 2021, rejoint le niveau des sessions antérieures à la crise sanitaire. Elle diminue dans les trois voies : - 1,4 point dans la voie générale, - 0,7 point dans la voie technologique et - 1,3 point en professionnel

► figure 1.

Depuis 1980, le nombre annuel de diplômés du baccalauréat a presque triplé et la proportion de bacheliers dans une génération a gagné plus de 50 points. Cette forte progression résulte surtout de la croissance du nombre de bacheliers généraux et de l'important essor du baccalauréat professionnel, mis en place à partir de 1987. Entre 1995 et 2008, en contraste avec la longue période de croissance qui a précédé, la proportion de bacheliers dans une génération atteint un palier, et oscille autour de 62 %. Elle augmente de 3 points en 2009 à la suite de l'instauration de la session de rattrapage du baccalauréat professionnel,

► 1 Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération depuis 1980 (en %)



p : provisoire

Champ : France métropolitaine avant 2001, France métropolitaine + DROM hors Mayotte ensuite.

Source : DEPP, Systèmes d'information Océan, Cyclades ; ministère chargé de l'Agriculture ; Insee - recensement de la population.

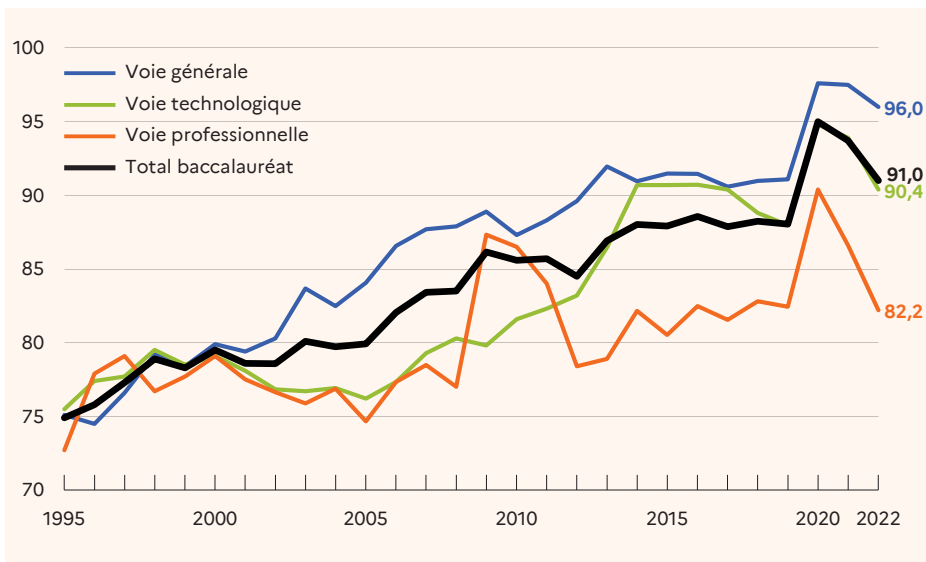
Réf. : Note d'Information, n° 23.09. DEPP

puis de 13 points entre 2010 et 2012 avec la réforme de la voie professionnelle. Après une phase de transition, elle reprend une progression plus lente, essentiellement grâce à la poursuite de la progression de la voie générale (+ 5,1 points entre 2015 et 2021). La baisse de plus de 3 points de la proportion de bacheliers dans une génération en 2022 est liée principalement au recul de la réussite et, dans une moindre mesure, à la baisse de l'effectif de candidats dans les voies générale et professionnelle.

Avec 666 800 candidats admis, le taux de réussite au baccalauréat 2022 est de 91,0 %

► figure 2. Il est en recul de 2,7 points par rapport à 2021, mais reste sensiblement supérieur à toutes les sessions antérieures à la crise sanitaire. La baisse est la plus importante dans la voie professionnelle (- 4,4 points) où le taux de réussite retrouve le niveau d'avant 2020. En voie technologique, le taux de réussite, en baisse de 3,5 points, se situe au-dessus des niveaux d'avant la crise sanitaire. Dans la voie générale, le recul est plus modéré, son taux de réussite restant très supérieur à celui de toutes les sessions précédant 2020.

2 Évolution du taux de réussite au baccalauréat selon la voie depuis 1995 (en %)



Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte jusqu'en 2010, y compris Mayotte ensuite.

Source : DEPP, Systèmes d'information Océan, Cyclades ; ministère chargé de l'Agriculture.

Réf. : Note d'Information, n° 23.09. DEPP

Une réussite au baccalauréat général en légère baisse, mais toujours sensiblement supérieure à celle d'avant la crise sanitaire

La session 2022 est la deuxième de la nouvelle mouture du baccalauréat général. À cette session, 379 200 candidats se sont présentés à l'examen, soit 1 900 de moins qu'en 2021

↳ **figure 3.** De 2002 à 2011, l'effectif de présents de la voie générale a oscillé autour de 320 000. Durant la période suivante, de 2012 à 2018, il a augmenté de plus de 70 000, et s'est ensuite maintenu au-dessus de 390 000 jusqu'en 2020. En 2021, il a sensiblement diminué, la session 2020 ayant été marquée par une forte augmentation du taux de réussite entraînant une baisse des redoublements en classe de terminale à la rentrée suivante.

Dans la voie générale, le taux de réussite au baccalauréat est de 96,0 % à la session 2022, soit 1,5 point de moins qu'en 2021. Il diminue moins fortement que dans les voies technologique et professionnelle.

Au total, le nombre de bacheliers généraux diminue de 7 800. Corrélativement, la proportion de bacheliers dans une génération diminue de 1,4 point par rapport à 2021, à 43,4 %.

Tout comme la réussite au baccalauréat général, la proportion de candidats qui obtiennent une mention diminue en 2022 : elle passe de 73,4 % des candidats présents en 2021 à 69,0 % en 2022. La baisse porte uniquement sur les mentions « Bien » et « Assez bien », qui sont attribuées à 54,7 % des candidats en 2022 (59,8 % en 2021). À l'inverse, la part des mentions « Très bien » (avec ou sans les félicitations du jury) passe de 13,6 % en 2021 à 14,2 % en 2022.

Une réussite globalement en recul dans la voie technologique, avec cependant plus de 90 % de succès dans la plupart de ses séries

L'effectif de candidats au baccalauréat technologique augmente très légèrement par rapport à la session 2021.

Avec 145 900 candidats présents en 2022, il progresse de 800 par rapport à la session précédente. Pendant la période 2004-2015, la voie technologique a perdu 50 000 candidats, surtout dans les séries qui correspondent aujourd'hui aux séries STMG et STI2D. Elle en a regagné 20 300 entre 2015 et 2020. La croissance a été particulièrement notable à la session 2018, alors qu'arrivaient au niveau du baccalauréat les élèves ayant connu la baisse des redoublements en seconde entre 2014 et 2015. À la session 2021, l'effectif de candidats recule à nouveau, dans le contexte de la crise sanitaire. En 2022, le recul dans les séries STL (- 600 candidats) et STI2D (- 1 200) est compensé par la progression en STD2A (+ 100) et en STMG (+ 2 400). Cette dernière série reste la plus nombreuse, suivie par STI2D et ST2S. À elles trois, elles représentent 88 % des candidats de la voie technologique.

À la session 2022, le taux de réussite au baccalauréat technologique est de 90,4 %, soit 3,5 points de moins qu'en 2021. Il est en nette baisse dans toutes les séries sauf en S2TMD où il progresse de 0,4 point et en STHR où le recul n'est que de 0,1 point. Le taux de réussite reste supérieur à 90 % dans toutes les séries, sauf en STMG dont le taux est parmi les moins élevés de la voie technologique depuis 2012.

Avec 131 900 candidats diplômés en 2022, l'effectif diminue de 4 400 par rapport à 2021, sous l'effet de la baisse de la réussite. Dans le même temps, la proportion de bacheliers technologiques dans une génération passe de 16,4 % en 2021 à 15,7 % en 2022, soit 0,7 point en moins.

La baisse de la réussite au baccalauréat technologique s'accompagne d'une forte baisse de la part de candidats admis avec mention : 44,4 % des candidats au baccalauréat technologique ont obtenu une mention en 2022, soit 9,3 points de moins qu'en 2021. La baisse porte essentiellement sur les mentions « Bien » et « Assez bien », qui sont attribuées à 42,3 % des candidats en 2022 (51,4 % en 2021). Seuls les candidats de la série STHR obtiennent plus souvent le baccalauréat avec mention en 2022. La part d'admis au baccalauréat technologique avec mention est la plus importante dans les séries STD2A (73,5 %) et S2TMD (85,1 %), séries dont les taux de réussite sont parmi les plus élevés de la voie technologique. Dans les autres séries technologiques, elle s'étend de 40,5 % à 62,9 %.

La réussite dans la voie professionnelle retrouve son niveau d'avant la crise sanitaire

À la session 2022, l'effectif de candidats au baccalauréat professionnel diminue très légèrement : ils sont 208 000 à se présenter à l'examen contre 209 000 en 2021. Après une période marquée par de fortes variations de 2010 à 2015 avec une hausse totale de 81 300 présents hors Mayotte, l'effectif de candidats au baccalauréat professionnel évolue plus modérément (- 11 300 candidats entre 2015 et 2022). Entre 2021 et 2022, l'effectif progresse dans les spécialités de la production et diminue dans celles du secteur des services. Le secteur des services reste majoritaire au sein de la voie professionnelle avec 53,0 % des candidats.

Avec un taux de 82,2 % en 2022, la réussite de la voie professionnelle diminue de 4,4 points par rapport à la session précédente. Elle connaît les plus fortes variations parmi les trois voies depuis la session 2020 : après avoir affiché l'augmentation la plus importante en 2020, le taux de réussite de la voie professionnelle est celui qui diminue le plus fortement en 2021 et en 2022. La réussite de la voie professionnelle à la session 2022 retrouve son niveau d'avant la crise sanitaire. Le recul est légèrement plus important au sein des spécialités du secteur de la production que de celles des services. Les bacheliers sont 171 500 à obtenir le diplôme du baccalauréat professionnel à

3 Résultats du baccalauréat 2022 selon la voie, la série, le secteur et le sexe

	Présents		Admis	Répartition des présents par mention (%)					Taux de réussite (%)			
	Total	Filles (%)		Très bien avec les félicitations du jury	Très bien	Bien	Assez bien	Sans mention	Total	Filles	Garçons	
Baccalauréat général	379 188	56,2	363 893	1,8	12,4	24,5	30,3	27,0	96,0	96,5	95,3	
Baccalauréat technologique	STI2D	27 969	8,4	25 352	0,1	1,8	11,3	31,3	46,2	90,6	91,2	90,6
	STL	6 927	56,6	6 263	0,3	3,8	15,5	29,0	41,8	90,4	90,7	90,1
	STAV	4 838	49,1	4 709	0,0	1,6	12,5	38,3	45,0	97,3	97,0	97,6
	STMG	77 817	52,5	69 483	0,0	1,4	9,6	29,5	48,8	89,3	91,0	87,4
	ST2S	22 031	85,0	19 997	0,2	2,7	13,0	31,9	43,0	90,8	91,2	88,4
	STD2A	3 697	77,6	3 570	0,5	6,6	27,9	38,5	23,1	96,6	97,0	95,2
	S2TMD	349	58,7	342	6,0	20,1	31,8	27,2	12,9	98,0	98,5	97,2
	STHR	2 254	52,4	2 181	0,5	4,8	20,9	36,7	33,9	96,8	96,6	96,9
Toutes séries	145 882	49,7	131 897	0,1	2,0	11,5	30,8	46,0	90,4	91,6	89,3	
Baccalauréat professionnel	Production	97 673	15,3	79 372	.	4,8	15,2	28,3	33,0	81,3	84,9	80,6
	Services	110 361	62,8	91 678	.	3,6	16,3	31,3	31,9	83,1	85,7	78,6
	Tous secteurs	208 034	40,5	171 050	.	4,2	15,8	29,9	32,4	82,2	85,6	79,9
Total baccalauréat	733 104	50,4	666 840	1,0	8,0	19,4	30,3	32,3	91,0	93,0	88,8	

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : DEPP, Système d'information Cyclades ; ministère chargé de l'Agriculture.

Réf. : Note d'Information, n° 23.09. DEPP

la session 2022, soit 10 000 de moins qu'en 2021. Dans le même temps, la proportion de bacheliers dans une génération passe de 21,8 % en 2021 à 20,5 % en 2022, soit 1,3 point de moins.

Le recul de la réussite au baccalauréat dans la voie professionnelle s'accompagne du recul de la part de candidats obtenant une mention. Parmi les présents, 54,2 % obtenaient une mention en 2021 ; ils sont 49,8 % en 2022. Cette évolution à la baisse porte principalement sur les mentions « Bien » et « Assez bien ». Elle est plus marquée dans le secteur de la production. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 23.09, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques